De : Accès à l"information - Montérégie
A :
Objet : Demande d"accès à l"information n° 200779446 - Courriel réponse
Date : 20 janvier 2022 17:08:00
Pièces jointes : Aut. du 2020-07-29.pdf
Avis de recours.pdf

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 24 novembre dernier, concernant l'autorisation n° 401939521 délivré à la Ville de Saint-Constant.

Le document visé par votre demande est accessible et joint au présent courriel

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer par courriel, à l'adresse dr16acces@environnement.gouv.qc.ca , en mentionnant le numéro de votre dossier en objet.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

L'équipe de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels
Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de la Montérégie
Ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques
201 place Charles-Le Moyne, 2e étage
Longueuil (Québec) J4K 2T5
Téléphone : (450) 928-7607
Télécopieur 450) 928-7755
www.environnement.gouv.qc.ca

Veuillez prendre connaissance du message ci-dessous.

Demandes d'autorisation ministérielle
Des changements importants entreront en vigueur le 31 décembre prochain. Préparez-vous dès maintenant si vous prévoyez déposer une autre demande en 2022:

- Inscrivez-vous à ClicSÉQUR et aux services Projet Environnementaux (9000) pour être en mesure de déposer vos demandes d'autorisation ministérielle.
- Utilisez nos nouveaux formulaires obligatoires pour les demandes d'autorisation ministérielle déposées après le 31 décembre 2021.
- Informez-vous sur les éléments à inclure dans votre demande pour qu'elle soit recevable.

Pour plus de détails, visitez notre site web.

Vous avez des questions sur la recevabilité ou les formulaires? Contactez-nous à l'adresse suivante : recevabilite.formulaires@environnement.gouv.qc.ca